



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

DELEGATION DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE A L'ASSEMBLEE FEDERALE

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

Déclaration à envoyer à la Ligue par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 31 décembre 2021 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature. Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation de Ligue ».

Nous soussigné(e)s,

- Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation de la Ligue pour l'Assemblée Fédérale, au poste de (cocher la case idoine) :
 - Président de District (le suppléant devant obligatoirement être membre du bureau du District),
 - Délégué par tranche de 50 000 licences (deux postes à pourvoir),
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet
 - d'aucune condamnation faisant obstacle à notre inscription sur les listes électorales,
 - d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE	SIGNATURE
Titulaire				
Suppléant				

Fait à _____ le _____

Rappels :

- chacun des candidats doit remplir, à la date de la déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts de la Ligue.
- par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidats, une copie d'une pièce d'identité.